

TABLE DES MATIÈRES

<i>Sommaire</i>	5
<i>Table des abréviations, sigles et acronymes</i>	7
<i>Introduction générale</i>	9
Section 1. – La Stratégie de Lisbonne, une acception économique de l'éducation	11
1. – Les services de l'éducation et l'économie de l'immatériel	12
2. – L'économie de la connaissance dans l'Union européenne	14
Section 2. – La Stratégie de Lisbonne : une opportunité politique et économique d'accroître les compétences communautaires en matière de service public de l'éducation	16
1. – Le service public de l'éducation dans l'Union européenne : un cadre juridique constitutionnellement et conventionnellement garanti	16
1.1. Le droit à l'éducation dans l'Union européenne	17
1.2. La répartition de compétences entre l'Union européenne et les États membres dans le domaine de l'éducation	20
2. – Le service public de l'éducation dans l'Union européenne : une évolution sémantique de la notion d'éducation favorable au droit communautaire	21
2.1. L'éducation, une notion à géométrie variable : l'exemple de l'évolution sémantique française	21
2.2. Évolution sémantique européenne de l'éducation : entre formation professionnelle et formation tout au long de la vie	24

PARTIE I

La Stratégie de Lisbonne : une analyse économique des services de l'éducation

TITRE I. – Les services de l'éducation au cœur de la compétitivité économique de l'Union européenne	35
<i>CHAPITRE I. – La Stratégie de Lisbonne et l'éducation : le capital humain, instrument de croissance économique de l'Union européenne</i>	37
Section 1. – La théorie du capital humain ou le rôle de l'éducation dans la croissance économique	37
Section 2. – L'adhésion de l'Union européenne à la théorie du capital humain	39
Section 3. – La nécessité de mesurer les effets économiques de l'éducation au sein de l'Union européenne	43
<i>CHAPITRE II. – La Stratégie de Lisbonne : l'appropriation des analyses économiques libérales des services de l'éducation par l'Union européenne</i>	47
Section 1. – L'affirmation par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) de l'existence d'un marché mondial des services de l'éducation ..	47

Section 2. – La libéralisation mondiale des services de l'éducation : entre mythe et réalité.	50
1. – Le poids économique réel des services de l'éducation.	50
2. – Les services de l'éducation dans l'accord général du commerce des services	52
3. – Les investissements de la Banque mondiale dans le marché des services de l'éducation	56
4. – Les « lignes directrices pour des prestations de qualité en matière de services d'éducation ».	58
Section 3. – Les corollaires de l'analyse libérale des systèmes d'éducation	60
1. – L'ouverture des systèmes d'éducation à la concurrence parfaite	60
2. – L'avenir de l'enseignement supérieur : les quatre scénarios de l'OCDE	62
2.1. Scénario 1 : un réseau ouvert.	63
2.2. Scénario 2 : le service des collectivités territoriales	64
2.3. Scénario 3 : nouvelle responsabilité publique	65
2.4. Scénario 4 : l'enseignement supérieur, inc.	66
TITRE II. – Les services de l'éducation européens à l'épreuve de l'économie mondiale	69
<i>CHAPITRE I. – L'état des lieux économique des services de l'éducation dans l'Union européenne : l'insuffisance des indicateurs communautaires.</i>	<i>71</i>
Section 1. – Le recours aux indicateurs économiques de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques.	71
Section 2. – Des situations nationales hétérogènes	78
1. – Les dépenses en éducation	80
1.1. Les dépenses totales en éducation en pourcentage du PIB national	81
1.2. Les dépenses publiques d'éducation en pourcentage des autres dépenses publiques et en pourcentage du PIB.	82
2. – Les dépenses par élève/étudiant et les taux de scolarisation	86
2.1. Les dépenses par élève/étudiant	86
2.1.1. En proportion du PIB par habitant	86
2.1.2. En volume	87
2.2. Les taux de scolarisation	93
3. – Évolution du taux de chômage en fonction du niveau de formation et le taux d'obtention d'un diplôme	96
3.1. Évolution du taux de chômage	96
3.1.1. Niveau présecondaire	96
3.1.2. Niveau secondaire	97
3.1.3. Niveau tertiaire.	97
3.1.4. Analyse.	97
3.2. Le taux d'obtention d'un diplôme	101
<i>CHAPITRE II. – Les services de l'éducation et la globalisation économique : vers une nouvelle approche du droit de l'éducation?</i>	<i>105</i>
Section 1. – L'éducation est-elle un bien public mondial?	106
1. – La dimension supranationale du droit de l'éducation : the jurisdiction gap.	106
2. – La dimension exclusivement nationale du droit de l'éducation : the mind gap	111
Section 2. – Les services de l'éducation et l'économie mondiale sont-ils conciliables?	115
1. – Vers une économie éthique des services de l'éducation?	115
2. – Le mythe de la réconciliation : le primat des faits	116

PARTIE 2

**La Stratégie de Lisbonne : la mise en place progressive
d'une norme communautaire des services de l'éducation**

TITRE I. – La méthode ouverte de coordination des services de l'éducation, miroir de l'incomplétude du droit communautaire	125
CHAPITRE I. – La méthode ouverte de coordination : un nouveau processus normatif des services de l'éducation au cœur de la Stratégie de Lisbonne	127
Section 1. – La méthode ouverte de coordination des services de l'éducation : un nouveau processus normatif ou une nouvelle méthode intégrative?	128
1. – L'absence de reconnaissance de la méthode ouverte de coordination des services de l'éducation par le droit communautaire	129
2. – L'émergence d'un nouveau processus normatif?	136
Section 2. – Les tentatives de reconnaissance de la méthode ouverte de coordination des services de l'éducation par le droit communautaire	141
1. – Une tentative avortée : les travaux de la Conférence Intergouvernementale sur le projet de Constitution européenne	141
2. – Un enjeu institutionnel important	148
CHAPITRE II. – L'incomplétude du droit communautaire des services de l'éducation ou le primat des faits	151
Section 1. – Les services de l'éducation : une répartition de compétences entre l'Union européenne et les États membres à l'épreuve des faits	152
1. – La tentative de clarification par le Traité sur l'Union européenne	154
2. – Une répartition des compétences, de facto, encore floue	163
Section 2. – Une réalité : l'harmonisation progressive des politiques éducatives des États membres	168
1. – Le développement d'une politique européenne de l'éducation	169
2. – La convergence des réformes éducatives des États membres	179
2.1. L'éducation au cœur des programmes nationaux de réforme	179
2.2. Le financement communautaire des réformes éducatives nationales : le Fonds social européen	183
TITRE II. – La construction progressive d'un cadre juridique européen des services économiques de l'éducation aux dépens du droit national : quelles perspectives pour le système éducatif français?	197
CHAPITRE I. – La reconnaissance juridique des services économiques de l'éducation par la Cour de justice des communautés européennes	199
Section 1. – L'émergence d'une jurisprudence communautaire très libérale : les services de l'éducation face aux libertés communautaires	200
1. – La libre prestation des services économiques de l'éducation et la liberté d'établissement des prestataires	200
1.1. La libre prestation de services en matière d'éducation	201
1.2. La liberté d'établissement des prestataires de services économiques d'éducation ..	210
2. – La liberté d'accès des ressortissants européens aux services économiques de l'éducation	213
Section 2. – Une compétence communautaire accrue en matière de services d'éducation	221
1. – Une limitation jurisprudentielle des compétences étatiques en matière d'éducation ..	221

2. – Une évolution juridique confortée par le Traité de Lisbonne	225
CHAPITRE II. – <i>L'enseignement privé en France à l'épreuve du droit communautaire ?</i>	229
Section 1. – Un conflit normatif entre droit national et jurisprudence communautaire en matière de services d'éducation	230
1. – Le régime juridique français de l'enseignement privé	230
2. – L'opposition entre la jurisprudence constitutionnelle française relative à l'enseignement privé et le droit communautaire en matière de services économiques de l'éducation	239
2.1. La reconnaissance de la valeur constitutionnelle de la liberté d'enseignement	242
2.2. Les modalités de financement des établissements d'enseignement privé par l'État	243
2.3. Le soutien financier des collectivités territoriales aux établissements d'enseignement privé sous contrat	246
Section 2. – Les perspectives nées de ce conflit normatif	250
1. – Vers la fin de la prégnance normative de l'État en matière d'enseignement privé ?	250
2. – Vers une opportunité économique et juridique pour les collectivités territoriales en matière de services économiques d'éducation ?	252
<i>Conclusion générale</i>	255
<i>Annexes</i>	259
<i>Bibliographie</i>	269
<i>Index</i>	307
<i>Table des matières</i>	311